

créées pour orienter leurs activités dans de nouvelles directions. Comme pour la perception de la taxe, toutefois, la mise en application de programmes compensatoires pourrait être confiée aux gouvernements nationaux, sous l'égide de l'un des organismes des Nations Unies chargé de l'élaboration des lignes directrices et de l'approbation des projets. On devrait demander aux sociétés commerciales qui voient la taxe réduire leurs perspectives de suggérer des façons dont elles pourraient en utiliser le produit pour réaliser des investissements compatibles avec le programme compensatoire.

Tentons d'illustrer par un exemple hypothétique la manière dont on pourrait employer des sanctions proactives. Nous tirons notre exemple des tentatives passées d'employer des sanctions pour faire changer les politiques raciales de la République sud-africaine. En 1946, l'Inde interdit tout commerce avec l'Afrique du Sud; le Japon interdit les investissements directs en 1964; enfin, en 1973, l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole décrète l'embargo sur la vente de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Cependant, ce n'est qu'en 1976, à la suite des émeutes de Soweto, que la campagne en faveur des sanctions prend de l'ampleur avec une résolution du Conseil de sécurité interdisant la vente d'armements à l'Afrique du Sud et une action concertée visant à empêcher la participation de l'Afrique du Sud aux événements sportifs internationaux. Le premier ministre P.W. Botha demanda alors un délai pour résoudre les problèmes reliés à l'apartheid, mais utilisa le moment de répit qu'on lui accorda pour tenter de déstabiliser l'économie des pays voisins. Afin de renforcer sa position, d'affaiblir les troupes du Congrès national africain opérant à partir du territoire des États voisins et de faire paraître la vie en Afrique du Sud d'autant plus agréable, le gouvernement sud-africain déploya des forces terroristes au Mozambique et des unités régulières en Angola, perturbant ainsi les économies des pays dits de «la ligne de front.» En réaction, entre 1985 et 1987, certains pays (notamment les pays scandinaves et les États-Unis) interdirent tout commerce avec l'Afrique du Sud, tandis que le Commonwealth et la Communauté européenne décrétèrent un embargo partiel. Le Royaume-Uni opta toutefois pour une interdiction volontaire des investissements, se refusant d'ordonner un embargo complet à cause de l'effet qu'il aurait eu sur l'économie britannique.

Un régime de sanctions proactives aurait pu contrer la stratégie de déstabilisation menée par l'Afrique du Sud, sans nuire aux impératifs économiques de la Grande-Bretagne. On aurait pu utiliser une taxe perçue sur le commerce avec l'Afrique du Sud pour promouvoir les investissements dans les pays de la ligne de front et financer l'action des troupes onusiennes s'efforçant de faire échec aux guérilleros. Puisque la taxe aurait détourné une part du flux d'échanges sans toutefois l'interrompre, elle aurait pu rester en vigueur jusqu'à ce que l'Afrique du Sud renonçât à ses politiques raciales. Des sanctions proactives auraient pu arrêter ou même inverser la vague d'immigrants à la recherche de travail en Afrique du Sud et favoriser le développement d'États multiraciaux modèles aux frontières de l'Union sud-africaine. Il n'est pas interdit de penser que le gouvernement